



17-2025

DELIBERATION N°6
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 25 Février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Absents excusés : 2

L'an deux mil vingt-cinq, 25 février à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2025

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sylvie DALLERY, , Isabelle BRUNEL, Serge LOMBARDIN., Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Jean LESQUIR, Elisabeth LAFANECHERE.

Absents excusés : Julien DELHEUR , christophe VACHERON (donne pouvoir à Didier CHAMBON)

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : Neutralisation de la charge d'amortissement

M. le Maire invite M. Didier MASSACRIER à présenter ce dossier.

Ce dernier rappelle que certains amortissements doivent être neutralisés, entre autres les fonds de concours.

Voici le dernier tableau des amortissements :

Ces sommes doivent faire l'objet d'un amortissement annuel sur une durée qui ne saurait excéder 15 ans.

Ceci représente une charge d'amortissement dont l'impact sur le résultat de fonctionnement est important.

Pour l'année 2024, la charge d'amortissement s'élève à 31 580,06 €

L'instruction comptable M57 offre la possibilité de neutraliser la charge d'amortissement partiellement ou totalement pour ce qui est des subventions seulement.

Le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la neutralisation totale des amortissements des subventions sur l'exercice 2023 et d'inscrire au Budget primitif les sommes permettant de comptabiliser ces

écritures :

08000

SAINT GEORGES HAUTE VILLE -

Exercice 2025
sur la base d'un état de l'actif édité le 06/02/2025

Dotations aux Amortissements de l'exercice

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DURÉE	VALEUR BRUTE	COMPTE	DOTATION DE L'ANNÉE	VALEUR NETTE COMPTABLE (VNC) FINALE
L35-202-2015	DOSSIER FINAL DU PLAN LOCAL D URBANISME	10 an(s)	7 840,46	2802	784,34	0,00
				2802 Somme	784,34	
TRAVAUX ECOLE-2020	FOND DE CONCOURS TRAVAUX ECOLE P ECONOMIE ENERGIE	1 an(s)	455,00	28041512	455,00	0,00
				28041512 Somme	455,00	
1	FOND DE CONCOURS DELIB 2 du 4oct2016	10 an(s)	16 893,77	28041513	1 689,00	5 070,77
				28041513 Somme	1 689,00	
L19-2041581-2014	FOND DE CONCOURS ABRIBUS	10 an(s)	749,52	2804181	5,72	0,00
2018-5-L23	G C TELECOM TRAV COCA-fonds concours siel	10 an(s)	24 314,60	2804181	2 431,00	7 297,60
2018-8-L23	TRAVAUX COCA DISSIMULATION BTS DELIB 6sept2016	10 an(s)	47 949,48	2804181	4 794,00	14 391,48
2020-2041581	FONDS DE CONCOURS DELIB 5 DU 9 AVRIL 2019	10 an(s)	23 586,00	2804181	2 358,00	11 796,00
2021/2041581-451	REGLEMENT GENIE CIVIL TELECOM RUE CENTRALE	10 an(s)	126 861,58	2804181	12 686,00	76 117,58
2022-VOIRIE	FONDS DE CONCOURS VOIRIE	10 an(s)	15 398,00	2804181	1 539,00	10 781,00
90006333794211	FONDS DE CONCOURS cercle vert DELIB 14-6-2016 No 7	10 an(s)	1 735,00	2804181	173,00	349,00
90007423643511	DISSIMULATION ELECTRIQUE	10 an(s)	5 012,53	2804181	501,00	3 509,53
90007423643611	ENFOUISSEMENT RESEAU TEL	10 an(s)	3 574,39	2804181	357,00	2 503,39
				2804181 Somme	24 844,72	
2023-EXTENSION RESEAU	EXTENSION RESEAU QUIQUANDON 6/2023	10 an(s)	9 915,77	2804182	991,00	7 933,77
2024-TRANSFO	FOND DE CONCOURS DEPLACEMENT TRANSFORMATEUR /11/2024	10 an(s)	28 169,34	2804182	2 816,00	25 353,34
				2804182 Somme	3 807,00	
				Grand Somme	31 580,06	

Constatation des amortissements

SAINT GEORGES HAUTE VILLE -

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

État préparatoire au BP

CREDITS A OUVRIR (Chapitre 042 en M14/M4)	
6811	31 580,06
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 580,06

CREDITS A OUVRIR (Chapitre 040 en M14/M4)	Somme - DOTATION DE L'ANNÉE
2802	784,34
28041512	455,00
28041513	1 689,00
2804181	24 844,72
2804182	3 807,00
Total RECETTES INVESTISSEMENT	31 580,06

Neutralisation

Compte 77681 chapitre 042 **30795.72** €

Compte 198 chapitre 040 **30795.72** €

M. le maire invite le conseil municipal à délibérer

Vu le dossier présenté **Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité approuve cette neutralisation.**

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

A blue ink signature of Frédéric Millet, written over a circular official stamp of the Commune de Saint-Georges-Haute-Ville.

Transmis au représentant de l'Etat le : 03/03/2025

La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND

A blue ink signature of Marie-Claire Jasserand.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 03 /03/2025